

Leçon inaugurale

i-Léviathan : s'y soumettre pour rester en bonne santé ?

Cette leçon inaugurale retrace de manière critique l'évolution du contrat social de santé. Les développements sociétaux, scientifiques et technologiques font évoluer les relations Etat-individu dans le contexte de la santé et de la maladie. C'est la prévention étatique qui s'est cristallisée comme dernier chapitre

dans l'histoire de la gouvernamentalité du corps humain. La balance entre intérêts publics et libertés individuelles est complexe, car la prévention suscite un désir de surveiller, contrôler et discipliner l'individu en bonne santé. Les démarches de prévention sont d'ailleurs liées à un autre phénomène: celui de la digitalisation. Une santé publique de précision, ancrée dans une approche de droit personnalisé, dépend de la disponibilité de données. Finalement, la promotion de la santé a ouvert la porte à une transformation de la notion de souveraineté, allant de la privatisation de la santé publique liée au pouvoir et à l'expertise de certains acteurs privés jusqu'à l'absence de puissance publique en cas de prise de décision algorithmique. L'Etat de droit se voit ainsi



Image taken from Leviathan, or the Matter, Forme, & Power of a Common-wealth, ecclesiasticall and civill.

Originally published/produced in Andrew Crooke: London, 1651

Mélanie Levy Institut de droit de la santé

La leçon inaugurale aura lieu
le **mercredi 9 novembre 2022** à 18h15
Avenue du 1^{er}-Mars 26

unine
Université de Neuchâtel
Faculté de droit